

Dans les épreuves de compréhension écrite et orale, l'orthographe et la syntaxe ne sont pas prises en compte, sauf si elles altèrent gravement la compréhension. Le correcteur acceptera les réponses données ci-dessous et toute reformulation ou réponse cohérente avec la question posée.

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS



EXERCICE 1

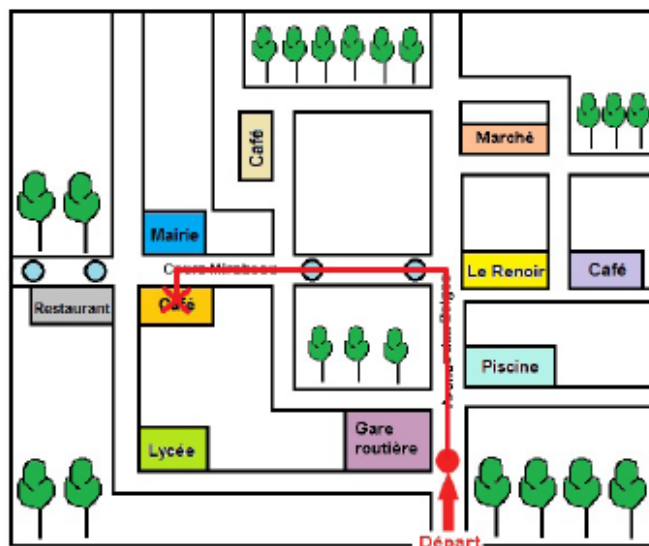
● 6 POINTS

1. B. 1 point
2. A. Les élèves. 1 point
3. Laurence. (On acceptera une orthographe différente). 2 points
4. A. Dans un bureau. 1 point
5. (Le) 24 février. 1 point

EXERCICE 2

● 6 POINTS

1. C. Un cinéma. 1 point
2. Une avenue / L'avenue principale. 1 point
3. C. Prendre le petit déjeuner. 1 point
4. 53. 1 point
5. 2 points si l'itinéraire est tracé, 0 point si il n'y a que l'arrivée. 2 points



EXERCICE 3

● 6 POINTS

1. Professeur (des écoles). 1 point
2. 25 €. 1 point
3. 01.84.84.84.01. 1 point
4. Marie / Maryse. 1 point
5. A. Sylvie. 2 points

EXERCICE 4

● 7 POINTS

1. C. Théâtre. 2 points
2. 9 janvier. 1 point
3. (Au) secrétariat. 1 point
4. 0,5 point par bonne réponse. 2 points

Nombre d'élèves maximum	20.
Jour	Mercredi (de 16h à 18h).
Lieu	Salle de sport.
Nom du professeur	(M.) Jacquemont.

5. A. 1 point